

UN SCIENTIFIQUE OUIGHOUR EN PRISON DEPUIS PLUS DE HUIT ANS

CHINE

Ilham Tohti

Ilham Tohti, professeur d'économie à l'Université centrale des nationalités de Pékin, fondateur du site *Uighur Online* et célèbre détracteur des politiques ethniques et religieuses de l'État chinois dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, a été condamné à la détention à perpétuité le 23 septembre 2014. Il avait été appréhendé à son domicile, à Pékin, le 15 janvier 2014. Sa femme avait par la suite reçu le 25 février le mandat d'arrêt l'informant qu'il était accusé de «séparatisme» – un chef d'accusation souvent utilisé contre les personnes ouïghoures qui dénoncent les violations des droits humains.

Amnesty International a enquêté sur les atteintes systématiques aux droits humains des personnes de confession musulmane du Xinjiang qu'Ilham dénonçait. La souffrance humaine est immense. Un très grand nombre d'hommes et de femmes issu-e-s de groupes ethniques majoritairement musulmans a été arbitrairement arrêté et envoyé dans des camps d'internement ou des prisons. Le système des camps d'internement s'insère dans un vaste processus d'assujettissement et d'assimilation forcée des minorités ethniques au Xinjiang. Voir: «[Comme si nous étions ennemis de guerre](#)»

Amnesty International n'a cessé d'intégrer de nouveaux cas à la campagne «Libérez les détenus du Xinjiang», ce qui porte le total de personnes concernées à 120. Ces cas sont représentatifs des nombreuses personnes – peut-être un million, voire plus – qui auraient été placées en détention dans la région depuis 2017. Le gouvernement chinois a ciblé sciemment et délibérément les Ouïghour-e-x-s, les Kazakh-e-x-s et les membres d'autres minorités ethniques à majorité musulmane dans le Xinjiang, notamment en menant une campagne de détention de masse, de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Les autorités chinoises doivent immédiatement libérer toutes les personnes détenues de manière arbitraire dans les camps d'internement et les prisons du Xinjiang. Voir (site en anglais): «Like we were enemies in a war» → <https://xinjiang.amnesty.org/>

Le rapport publié par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU (HCDH) le 31 août révèle l'ampleur et la gravité des violations des droits humains qui ont été commises dans le Xinjiang:

[China: Long-delayed UN report must spur accountability for crimes against humanity in Xinjiang](#)

En 2014, avant la publication de ce rapport, Ilham Tohti, qui dénonçait les politiques mises en œuvre dans le Xinjiang, a été condamné à la prison à vie et il est privé depuis lors de toute communication avec ses proches. Ilham Tohti aura 53 ans le 25 octobre. Il est important de continuer à nous mobiliser en sa faveur pour montrer qu'il n'est pas oublié, et de continuer à faire pression sur les autorités chinoises pour qu'elles le libèrent.

PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS

Amnesty International avait déjà lancé en mars 2020 une lettre contre l'oubli en faveur de Ilham Tohti.

Désespérer n'est pas une option !

Veillez à nouveau écrire une lettre courtoise en mandarin, anglais ou en français à **Xi Jinping, président de la République populaire de Chine**, pour qu'il ordonne la libération de Ilham Tohti. Demandez-lui qu'en attendant de sa libération, Ilham Tohti soit protégé contre toute forme de torture et d'autres mauvais traitements en détention. Exigez que les autorités carcérales lui permettent de communiquer régulièrement avec sa famille et ses avocats, qu'il soit examiné par un médecin indépendant et qu'il bénéficie des soins médicaux dont il a besoin. Vous pouvez également appeler Xi Jinping à libérer immédiatement toutes les personnes détenues dans des camps d'internement et des prisons au Xinjiang, à moins qu'il n'existe des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquant qu'elles pourraient avoir commis une infraction reconnue par le droit international.

→ **Formule d'appel:** Dear President Xi Jinping / M. le Président,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français** à la **page suivante**.

→ Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur le site web**:

<https://www.amnesty.ch/fr/pays/asie-pacifique/chine/docs/2022/action-lettre-pour-un-prisonnier-d-opinion>

Ou bien mettez le titre de cet article dans le champ de recherche sur www.amnesty.ch

→ **Frais d'envoi:** CHF 2.30

→ **Envoi de courrier par poste dans le monde – information:**

Veillez vérifier auprès de la Poste Suisse si des lettres sont actuellement envoyées au pays de destination.

Faute de quoi nous vous demandons d'envoyer votre lettre par e-mail, fax ou via les réseaux sociaux (si disponibles)

et/ou de l'envoyer via l'ambassade avec la demande de transmission à la personne désignée.

LETTRE COURTOISE À

President of the People's Republic of China
President Xi Jinping
Zhongnanhai Xichangan'jie Xichengqu, Beijing Shi 100017
People's Republic of China (République Populaire de Chine)

Fax: 00 86 – 10 62 38 10 25

E-Mail: english@mail.gov.cn

COPIES À

Ambassade de la République Populaire de Chine
Kalcheggweg 10, 3006 Berne

Fax: 031 351 45 73 / E-mail: dashmishu@hotmail.com

Director of the Prison Xinjiang Uyghur Autonomous Region No. 1 Prison
215 Hebeidonglu, Urumqi 830013, Xinjiang Weiwuer Zizhiqu,
People's Republic of China (République Populaire de Chine)

President Xi Jinping
Zhongnanhai Xichangan'jie Xichengqu
Beijing Shi 100017
People's Republic of China

Concerne: Ilham Tohti

Monsieur le Président,

Je vous écris au sujet de Ilham Tohti, professeur d'économie et fondateur du site *Uighur Online*. Il a été condamné à la prison à vie le 23 septembre 2014 et est privé depuis de toute communication avec ses proches.

Ilham Tohti, qui dénonçait les politiques mises en œuvre dans le Xinjiang, est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

De ce fait, je vous demande d'ordonner la libération de Ilham Tohti et vous prie de veiller à ce que dans l'attente de sa libération, il soit protégé contre toute forme de torture et d'autres mauvais traitements en détention. Mais aussi que les autorités carcérales lui permettent de communiquer régulièrement avec sa famille et ses avocats, qu'il soit examiné par un médecin indépendant et qu'il bénéficie des soins médicaux dont il a besoin.

Je vous appelle également à libérer immédiatement toutes les personnes détenues dans les camps d'internement et les prisons du Xinjiang, à moins qu'il n'existe des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquant qu'elles pourraient avoir commis une infraction reconnue par le droit international.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Copies:

Director of the Prison Xinjiang Uyghur Autonomous Region No. 1 Prison, 215 Hebeidonglu, Urumqi 830013, Xinjiang Weiwuer Zizhiqu, People's Republic of China (République Populaire de Chine)

Ambassade de la République Populaire de Chine, Kalcheggweg 10, 3006 Berne
Fax: 031 351 45 73 / E-mail: dashmishu@hotmail.com

PEINE DE PRISON D'UN JOURNALISTE D'INVESTIGATION CONFIRMÉE

MAROC

Omar Radi

Le 3 mars 2022, la cour d'appel de Casablanca a confirmé la condamnation de six ans de prison du journaliste d'investigation Omar Radi.

Il est accusé d'espionnage et de viol, à l'issue d'un procès entaché de violations flagrantes des droits à une procédure régulière. Au moment où l'enquête contre lui a été ouverte, en juin 2020, Omar Radi réalisait lui-même une enquête sur les expropriations illégales de terres tribales dans le village rural d'Ouled Sbita, comme le raconte un récent article de *Forbidden Stories*.

Tout au long du procès en première instance, en 2021, et du procès en appel d'Omar Radi, en 2022, Amnesty International a constaté plusieurs manquements aux garanties d'un procès équitable, notamment l'accès limité à ses avocats, le refus de laisser l'équipe de défense exercer son droit de procéder au contre-interrogatoire des témoins de l'accusation, l'exclusion des témoins à décharge et le refus d'admettre des éléments de preuve pointant les incohérences de la déclaration de la plaignante.

Avant son arrestation en juillet 2020, Omar Radi avait été harcelé à plusieurs reprises par les autorités marocaines en raison de son travail de journaliste critiquant les violations des droits humains et dénonçant la corruption. Le rapport qu'Amnesty International a publié en juin 2020 révélait qu'Omar Radi avait été pris pour cible par les autorités marocaines au moyen d'un logiciel espion fabriqué par l'entreprise israélienne NSO Group.

PROPOSITIONS ET REVENDEICATIONS

Amnesty International avait déjà lancé en novembre 2021 une lettre contre l'oubli en faveur de Omar Radi.

Désespérer n'est pas une option !

Veillez à nouveau écrire une lettre courtoise en arabe ou français **au chef du gouvernement du Maroc**, et envoyer des copies au ministre de la Justice du Maroc, pour les enjoindre à prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir à Omar Radi un nouveau procès équitable, conforme aux normes internationales d'équité, et la possibilité immédiate de faire examiner sans délai sa détention par un tribunal.

→ **Formule d'appel:** Monsieur le Premier ministre,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français** à la **page suivante**.

→ Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur le site web**:

<https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/maroc-sahara-occidental/docs/2022/action-lettre-pour-un-journaliste-en-prison>
Ou bien mettez le titre de cet article dans le champ de recherche sur www.amnesty.ch

→ **Frais d'envoi:** CHF 2.30

→ **Envoi de courrier par poste dans le monde – information:**

Veillez vérifier auprès de la Poste Suisse si des lettres sont actuellement envoyées au pays de destination.
Faute de quoi nous vous demandons d'envoyer votre lettre par e-mail, fax ou les réseaux sociaux (si disponibles)
et/ou de l'envoyer via l'ambassade avec la demande de transmission à la personne désignée.

→ **Action(s) supplémentaire(s):** Vous pouvez également vous engager **sur les réseaux sociaux**. Hashtags:

#FreeKoulchi

#FreeOpinionDetainees

#Justice4OmarRadi

Omar Radi's trial demonstrated the bogus charges brought against him because of his journalistic work.

LETTRE COURTOISE À

Aziz Akhanouch, Premier ministre
Palais Royal Touarga, Rabat 10070, Maroc

Fax: 00 212 – 53 77 71 010

E-mail (via ministre de la Justice): contact@justice.gov.ma

Twitter: @ChefGov_ma

COPIE À

Ambassade du Royaume du Maroc
Helvetiastrasse 42, 3005 Berne

Fax: 031 351 03 64

E-mail: sifamaberne2@bluewin.ch ;
sec_eco_amb@bluewin.ch

Aziz Akhanouch
Premier ministre
Palais Royal Touarga
Rabat 10070
Maroc

Concerne: Omar Radi

Monsieur le Premier ministre,

Merci de prêter attention à Omar Radi et de vous engager pour ses droits.

Le 3 mars 2022, la cour d'appel de Casablanca a confirmé la condamnation de ce journaliste d'investigation à une peine de six ans de prison pour des accusations d'espionnage et de viol, à l'issue d'un procès entaché de violations flagrantes des droits à une procédure régulière. Au moment où l'enquête contre lui a été ouverte, en juin 2020, Omar Radi réalisait lui-même une investigation sur les expropriations illégales de terres tribales dans le village rural d'Ouled Sbita, comme le raconte un récent article de Forbidden Stories.

Tout au long de son procès en première instance, en 2021, et du procès en appel d'Omar Radi, en 2022, Amnesty International a constaté plusieurs manquements aux garanties d'un procès équitable: l'accès limité à ses avocats, le refus de laisser l'équipe de défense exercer son droit de procéder au contre-interrogatoire des témoins de l'accusation, l'exclusion des témoins à décharge et le refus d'admettre des éléments de preuve pointant les incohérences de la déclaration de la plaignante.

Avant son arrestation en juillet 2020, Omar Radi avait été harcelé à plusieurs reprises par les autorités marocaines en raison de son travail de journaliste critiquant les violations des droits humains et dénonçant la corruption. Omar Radi avait été pris pour cible par les autorités marocaines au moyen d'un logiciel espion fabriqué par l'entreprise israélienne NSO Group.

Cette situation me préoccupe beaucoup, et je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir à Omar Radi un nouveau procès équitable, conforme aux normes internationales d'équité, et la possibilité immédiate de faire examiner sans délai sa détention par un tribunal.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma haute considération.

Copie:

Ambassade du Royaume du Maroc, Helvetiastrasse 42, 3005 Berne
Fax: 031 351 03 64 / E-mail: sifamaberne2@bluewin.ch ; sec_eco_amb@bluewin.ch